The Olympic Studies Centre

Programme de bourses de recherche olympique avancée

Partie II – Formulaire de candidature
Edition 2027/2029

11.11.2026



1. Informations sur le candidat [1] et le projet

1.1. Nom complet (candidat individuel ou chercheur principal)

1.2. Titre du projet de recherche

[1] Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

2. Proposition de recherche – Détails

2.1. Description de la recherche (1 page max.)

Ceci doit inclure : (i) la manière dont l'étude proposée aborde le(s) thèmes de recherche prioritaire(s) ; (ii) les buts/objectifs généraux de la recherche et (iii) les questions et/ou propositions de recherche.

2.2. Pertinence au regard des thèmes prioritaires de recherche du CIO

2.2.1 Principaux livrables attendus (1 page max.)

Veuillez fournir une description détaillée des trois résultats directs attendus des activités de votre projet, et décrivez comment ils contribueront au(x) thème(s) de recherche prioritaire(s) sélectionné(s). Indiquez également vos projets de publication(s) scientifique(s) et/ou toute forme de diffusion des résultats de la recherche. (Exemple de livrable : un programme de formation en anglais pour les athlètes pendant les Jeux Olympiques de la Jeunesse afin d'améliorer leurs connaissances en matière de santé mentale).

2.2.2 Impact du projet (1 page max.)

Veuillez fournir une description détaillée des trois bénéfices résultant des activités et des livrables du projet, tels qu'énumérés dans la manifestation d'intérêt (Exemple de livrable : amélioration des connaissances en matière de santé mentale chez les athlètes participant aux Jeux Olympiques de la Jeunesse).

2.3. Méthodologie (2 pages max.)

Si la proposition de recherche comprend des interviews, des enquêtes ou toute autre méthodologie impliquant des personnes et/ou des données personnelles ou un travail de terrain :

- veuillez expliquer comment l'accès aux personnes à interroger, aux données ou au site est garanti à l'avance ; et
- veuillez joindre (annexe 4) un certificat indiquant que le projet a été approuvé par le comité d'éthique de l'université ou, au moins, une confirmation que le projet a été soumis à l'approbation de ce comité, et le cas échéant, une mention de toute autre considération éthique.
  L'approbation doit être reçue au plus tard le 31 mai 2027 pour que les candidatures restent admissibles.

(Le texte peut continuer à la page suivante)

(Suite)

2.4. Visite au CEO (une demi-page max.)

Si vous demandez une visite au CEO pour consulter ses collections, veuillez justifier votre demande et indiquer la durée proposée du séjour à Lausanne (en jours ouvrés), en précisant les documents que vous souhaitez étudier (consulter la Olympic World Library pour connaître le contenu général des collections disponibles et le règlement d'accès aux archives du CIO).

2.5. Calendrier du projet (1 page max.)

Veuillez-vous référer au diagramme de Gantt présenté dans la manifestation d'intérêt et détailler les principales tâches, les livrables et les étapes clés du projet.

2.6. Planification de la gestion des risques (une demi-page max.)

Décrivez les défis potentiels qui pourraient avoir un impact sur le projet de recherche, et expliquez la probabilité qu'ils se produisent et la manière dont vous prévoyez de les prévenir ou d'y remédier.

2.7. Les trois principales publications du candidat, ou du chercheur principal et des membres de son équipe, en rapport avec la présente demande de bourse (1 page max.)

2.8. Description des travaux universitaires menés par d'autres chercheurs sur le(s) thème(s) de recherche de la présente proposition (3 pages max.)

Y compris une analyse détaillée des sources pertinentes et une description de la manière dont ce projet de recherche s'appuie sur les connaissances antérieures pour faire progresser le domaine de recherche.

(Le texte peut continuer sur la page suivante)

(L'espace disponible sur cette page est illimité.)

2.9. Candidatures collectives uniquement : Description des rôles et responsabilités spécifiques de chaque membre et de sa contribution au projet (1 page par personne max.)

(Le texte peut continuer sur la page suivante)

(L'espace disponible sur cette page est illimité.)

2.10. Budget détaillé en dollars US et justification des différentes dépenses

- Se reporter au règlement du programme de bourses pour connaître les dépenses couvertes et non couvertes ;
- Comme indiqué dans le règlement, l'assistance à la recherche sera financée lorsqu'elle est essentielle et dûment justifiée. Le temps consacré au projet de recherche par le candidat devra être au moins égal ou supérieur à celui de l'assistant de recherche ;
- Pour les candidats qui doivent se rendre à Lausanne pour consulter les collections du CEO, nous suggérons un budget journalier de 250 USD comprenant la nourriture, le logement et le transport.

Dépenses	Justification (y compris calendrier des dépenses)	Montant (USD)
TOTAL		

2.11. Soutien financier déjà accordé pour des travaux de recherche directement liés à ceux proposés dans cette candidature

Nom ou brève description de la subvention de recherche, de la bourse, du prix ou de toute autre source de financement	Année	Devise	Montant

3. Utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) par les candidats

Reconnaissance des directives en matière d'IA : J'ai pris connaissance des directives concernant l'utilisation des outils d'intelligence artificielle figurant à la section 7 du règlement.

☐ Oui

Divulgation de l'assistance de l'IA : Avez-vous été aidé(e) par une IA pour soumettre cette candidature ?

◯ Oui ◯ Non

Si oui, précisez à quel titre (rédaction, relecture, présentation, résumé, etc.) et pour quelles sections :

4. Déclaration

Le candidat déclare que cette candidature ne crée pas, et que sa participation au programme de bourses de recherche olympique avancée (dans le cas où il serait sélectionné) ne créera pas de conflit d'intérêts, en particulier en ce qui concerne ses affiliations avec des entités privées (le cas échéant) qui pourraient bénéficier de la bourse de recherche.

Le candidat déclare également que, conformément au règlement, il n'est impliqué (dans aucune autre candidature déposée dans le cadre de l'édition 2027/2029 du programme de bourses de recherche avancée.

Signature :

Date :

5. Annexes (en plus de celles déjà fournies avec la manifestation d'intérêt)

Annexe 3 : Partenaires de recherche

Si la proposition de recherche implique une collaboration avec un ou plusieurs partenaires, joindre une lettre de soutien confirmant leur engagement.

- ◯ Fait
- ◯ Pas applicable

Annexe 4 : Approbation éthique

Si la proposition de recherche nécessite des entretiens, des enquêtes ou toute autre méthodologie impliquant des personnes et/ou des données personnelles ou un travail de terrain, joindre un certificat indiquant que le projet a été approuvé par le comité d'éthique de l'université du chercheur principal ou, au moins, une confirmation que le projet a été soumis à l'approbation de ce comité. L'approbation doit être reçue au plus tard le 31 mai 2027 pour que les candidatures restent admissibles.

- ◯ Fait
- ◯ En cours (date approximative prévue de l'approbation : .....). Il incombe aux candidats de s'assurer que l'approbation éthique est reçue par le CEO avant la date indiquée. Si le document n'est pas soumis à temps, les évaluateurs en tiendront compte dans leur évaluation.
- ◯ Pas applicable

En ce qui concerne les critères d'admission, la durée et le montant des bourses, ainsi que d'autres informations relatives au programme de bourses, veuillez consulter l'annonce du "Programme de bourses de recherche olympique avancée – Édition 2027/2029", disponible sur notre site web ou contactez-nous à l'adresse studies.centre@olympic.org.

Pour assurer la visibilité et la durabilité du programme de bourses, le CEO peut publier, en particulier sur son site web et dans ses bulletins d'information, la liste des projets qu'il soutient, notamment des informations de base sur les projets et les boursiers (nom, prénom et nom de l'université).

Pour en savoir plus sur les collections et activités du **Centre d'Études Olympiques**, veuillez consulter nos pages Internet.

AVIS DE CONFIDENTIALITE

Pour soumettre une candidature au programme de bourses de recherche olympique avancée et bénéficier de ce programme, les candidats/chercheurs principaux devront fournir certaines informations personnelles (en particulier nom, prénom, informations universitaires, numéro de téléphone et adresse email), certaines informations concernant leurs répondants et représentants agréés de l'université (en particulier nom, prénom, pays, fonction, université et département au sein de l'université, numéro de téléphone et adresse email) ainsi que d'autres renseignements (collectivement les "données du/de la candidat(e)").

Avant de transmettre des informations personnelles au nom de tiers (autres membres en cas de candidature collective, répondants universitaires et représentants agréés de l'université), les candidats/chercheurs principaux ont la responsabilité d'informer ces tiers, d'obtenir leur autorisation de donner ces informations, et doivent s'assurer qu'ils comprennent le présent avis.

Les données des candidats seront gérées et traitées par le Centre d'Études Olympiques (le "CEO"), qui fait partie de la Fondation olympique pour la culture et le patrimoine (la "FOCP") et du Comité International Olympique (le "CIO").

La FOCP et/ou le CIO doivent pouvoir traiter les données des candidats pour :

- Évaluer l'application du programme de bourses
- Confirmer l'admissibilité des candidats
- Allouer une bourse aux candidats sélectionnés
- Conserver des informations et établir des statistiques et autres études concernant le programme de bourses de recherche avancée et d'autres activités du CEO
- Envoyer des bulletins d'information et autres communications (pour autant que les candidats aient donné leur consentement dans les clauses 1.2 et 1.5 du présent formulaire de candidature)
- Toute autre fin à laquelle les candidats ont donné expressément leur accord.

Lorsque cela est nécessaire aux fins susmentionnées, la FOCP et le CIO peuvent communiquer les données des candidats aux entités affiliées du CIO (IOC Television & Marketing Services SA, Olympic Broadcasting Services S.L., Olympic Channel Services S.L.) ainsi qu'à des membres du comité de sélection nommés par le CEO et aux répondants universitaires. La FOCP et le CIO peuvent également communiquer les données des candidats à de tierces parties qui fournissent des services informatiques et autres à la FOCP et/ou au CIO. Certains bénéficiaires de ces données, notamment le comité de

sélection désigné par le CEO et les pairs examinateurs, peuvent être basés dans des pays qui, à l'instar des États-Unis d'Amérique, ne prévoient pas dans leur législation un niveau de protection des données personnelles aussi élevé que dans l'Espace Économique Européen et la Suisse.

La FOCP et/ou le CIO conserveront et traiteront vos données personnelles uniquement pendant la durée nécessaire aux fins susmentionnées et comme l'autorise la législation en vigueur, et appliqueront les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les données des candidats contre la perte, le vol, la destruction ou encore une utilisation non autorisée.

Le traitement des données des candidats par la FOCP et le CIO se fonde sur les motifs suivants : la nécessité de procéder à un examen de la candidature et du contrat en lien avec la bourse, leur intérêt légitime à mener et développer le programme de bourses de recherche olympique avancée, et le consentement des candidats concernant l'envoi du bulletin d'information. Les données des candidats que vous fournissez à la FOCP et/ou au CIO doivent être exactes, complètes et à jour. En cas de modification, il est de votre responsabilité de contacter la FOCP et/ou le CIO afin de mettre à jour ces données.

Conformément à la loi, vous avez le droit de demander à avoir accès à vos données, à supprimer ou modifier toute donnée erronée ou incomplète et à vous opposer à leur utilisation. À cet effet, ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, veuillez prendre contact avec la FOCP et/ou le CIO à l'adresse suivante : privacy@olympic.org.

Toute réclamation en relation avec le traitement des données personnelles qui n'a pas été examinée dans un délai raisonnable peut être soumise au Bureau du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Feldeggweg 1, CH – 3003 Berne, Suisse, info@edoeb.admin.ch.